

— VERS UN RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT DURABLE POUR ALGER

Mohamed Srir, Maitre-assistant,
Doctorant
Ecole Polytechnique d'Architecture et
d'Urbanisme / EPAU d'Alger
Laboratoire VUDD / Ville Urbanisme &
Développement Durable

Courriel :
mohamed.srir@gmail.com

RÉSUMÉ

Alger connaît depuis les années 2000 une forte dynamique urbaine qui s'accompagne d'une politique d'aménagement et d'urbanisme ambitieuse et versée dans la concrétisation du développement durable du territoire. Il importe, parallèlement à cet engagement confirmé et en l'absence des dispositifs opérationnels requis, de doter la ville d'Alger d'un référentiel de qualité urbaine des opérations de renouvellement et d'aménagement urbain. Une approche d'autant plus nécessaire que les préoccupations environnementales en matière d'aménagement sont nouvelles localement et que les outils en ce domaine restent à constituer. L'article va s'intéresser aux caractéristiques de la qualité urbaine à mettre en œuvre par le parti d'aménagement afin de proposer une démarche adaptée pour la conception d'un référentiel d'évaluation.

MOTS-CLÉS

Référentiel local d'évaluation, aménagement urbain, durabilité, qualité urbaine, environnement.

ABSTRACT

Algiers, undergoes since the 2000s, strong urban dynamics followed by an ambitious urban planning policy leading to implement the sustainable development of the territory. It is crucial, in parallel with this confirmed commitment and in the absence of required operational process, to provide Algiers with an urban quality referential for urban renewal and planning operations. This approach, as necessary as the environment issues in the planning field, is locally new and the related tools are still to be constituted. The present paper will focus on the urban quality characteristics that should be established on the urban planning side in order to propose a proper 'step-by-step' procedure to build-up a local assessment referential.

KEYWORDS

Local assessment referential, urban planning, sustainability, urban quality, environment.

—

La relation entre la ville et l'environnement est d'autant plus complexe et prend de l'ampleur qu'aujourd'hui les impacts en milieu urbain (pollutions, nuisances, effet de serre, étalement urbain,...etc.) dépassent nettement la capacité de charge de l'environnement immédiat pour affecter des régions plus éloignées et menacer les équilibres écologiques et territoriaux.

Le défi pour les villes n'est pas seulement d'œuvrer pour la réduction quantitative des impacts négatifs afin de parvenir à améliorer la qualité de vie et préserver l'environnement mais aussi de penser aux mécanismes et dispositifs nécessaires pour résoudre le problème du milieu urbain au niveau local. En effet, comme le souligne Da Cunha, « *l'échelle locale est souvent décisive. Elle est celle du traitement du tissu urbain, de l'habitat, des espaces publics et des réseaux qui les relient, de la création des formes urbaines et du traitement fin des circulations dans une visée de qualité de vie des citoyens. L'aménagement rencontre ici les préoccupations du développement durable et de la nouvelle écologie urbaine* » (2005a, p. 20).

Le chemin vers la durabilité des villes et de leurs espaces urbains se veut long. Cette ambition commune à toutes les villes du monde risque de s'atténuer dans la foule des préoccupations immédiates dominées par la crise économique et financière au détriment de la viabilité de l'environnement urbain. Toutefois, l'évolution des conditions économiques, sociales et environnementales à l'échelle mondiale a tendance à créer des pressions mais aussi des opportunités pour les villes de planifier, concevoir et gérer leurs territoires de manière plus responsable et durable. Qu'est-ce que cela signifie pour les villes? Et comment peuvent-elles répondre à ces nouveaux impératifs ?

Il n'y a pas de modèle unique de développement urbain durable et les voies vers cet objectif sont multiples, mais il y a une nécessité de continuer à investir dans de nouvelles idées et des approches efficaces pour mettre à disposition des acteurs locaux des outils opérationnels de conception et de gestion de la qualité urbaine. Beaucoup de villes et collectivités locales ont adopté des modèles de développement durable sous forme de plans d'actions tels que l'Agenda 21, les plans d'aménagement et de développement durable, les approches d'éco-quartier, etc. (Charlot-Valdieu et Outrequin, 2009).

— UNE PROBLÉMATIQUE CONTEXTUALISÉE DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Les référentiels intégrant les exigences de développement durable se multiplient (notamment en Europe) et prennent des appellations aussi diverses que leurs approches de construction, mais peu nombreux sont ceux réellement fondés sur des approches intégrées et participatives. Le panel de référentiels exposés par plusieurs collectivités et villes se limite généralement à un ensemble d'objectifs issus d'un état des lieux ou d'un diagnostic classique (non partagé) et ne rend pas compte de la complexité des situations urbaines et de leurs spécificités. Un référentiel intégré doit être en concordance avec les stratégies globales définies en amont de la politique urbaine et doit pouvoir mesurer et suivre localement les actions d'aménagement qui en découlent. C'est le point de vue adopté dans le présent article qui propose de traiter la question centrale suivante : sur quelles bases conceptuelles et méthodologiques construire un référentiel d'évaluation de la qualité urbaine au regard des enjeux locaux d'aménagement urbain ?

Trois énoncés guideront notre réflexion afin d'apporter des éléments de réponse :

- L'objectif du référentiel est de constituer un cadre de référence pour l'évaluation et la mise en œuvre de l'aménagement durable. Or, dans la littérature, il est difficile de trouver une définition opérationnelle de ce qui est considéré comme « de qualité » ou « durable ». Cette difficulté pourrait être dépassée par le recours à une approche appliquée basée sur les enjeux locaux pour pouvoir proposer une caractérisation de la qualité urbaine. Selon cette logique, un aménagement urbain est durable s'il répond de façon pertinente aux enjeux-clés du développement urbain exprimés localement par les différents acteurs.
- Considérant l'état actuel de l'environnement et la complexité des enjeux croisés qui contribuent à sa détérioration, le facteur environnemental comme support de vie et des activités humaines constitue une entrée pertinente pour favoriser la mise en œuvre de l'aménagement durable.
- La démarche qui combine les approches complémentaires : systémique, benchmarking et approche appliquée basée sur les enjeux, est la plus judicieuse pour le contexte algérois parce qu'elle tient compte de la complexité de la ville considérée comme écosystème (Desthieux, 2005 ; Berezowska-Azzag, 2011), de même qu'elle intègre le caractère comparatif des pratiques en matière d'aménagement durable et associe, dans une approche synthétique, la dimension locale et ses valeurs intrinsèques.

— ÉLÉMENTS DE CADRAGE POUR UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE

UNE NOTION-CLÉ : LA QUALITÉ URBAINE

La « qualité urbaine » est une notion polysémique et complexe. Ses compréhensions sont multiples selon les points de vue mais s'accordent toutes à placer l'homme au sommet des préoccupations. Elle « *doit être pensée pour offrir un support à la multiplicité des significations qu'y projettent les usagers* » (Dind, 2009, p. 3). Selon Werlen, « *la ville est un vecteur d'humanisme majeur* » et « *la qualité urbaine doit donc, aussi, se mesurer à la capacité à fabriquer de l'humanité ensemble* » (2009, p. 27). Ce sont les espaces publics valorisants et appropriés, supports des offres urbaines complexes (Devisme, 2009) en termes d'usages collectifs, de fonctions multiples, de modalités temporelles et de variabilités et mutations qui témoignent en premier lieu d'une qualité urbaine de la ville (Werlen, 2009). Bichat et Bouvier mettent l'accent sur l'appréhension contextuelle de la qualité urbaine dans les projets de rénovation et l'implication du vécu dans sa mise en œuvre : « *la qualité n'est pas unique ; elle est contextuelle, elle est sociale. Elle se partage et se construit par l'échange à partir de fondamentaux qui doivent être explicités, et partagés. Le contact continu entre la conception et la réalité vécue doit être structuré* » (2009, p. 41).

Dind (2009) essaye de définir un langage commun pour mieux questionner les aménagements urbains et s'intéresse dans leur analyse aux « *registres de signification* » comme grille de lecture des représentations collectives de la qualité urbaine. L'opportunité, la convivialité, l'accessibilité et la cohérence forment ces registres de signification qui seront projetés sur les espaces de vie devant contenir la conception partagée de la qualité urbaine. L'amélioration de cette dernière peut s'exprimer alors à travers l'aménagement de l'espace urbain en valorisant ses composantes et son caractère collectif et partagé des milieux et des usages. De ce point de vue, se baser sur les critères environnementaux constitue à l'échelle locale une entrée centrale. En effet, les pratiques urbanistiques sont aujourd'hui questionnées au regard de la durabilité, de même que les aspirations des citoyens sont fortement liées aux préoccupations environnementales, comme le souligne Da Cunha : « *la durabilité urbaine exige que l'on adapte les conceptions urbanistiques et les systèmes de planification à l'impératif écologique* » (2005b, p. 177). Dans ce sens l'aménagement urbain durable basé sur les principes de l'éco-urbanisme est adopté en tant que démarche intégrée pour promouvoir la qualité urbaine. Le référentiel apparaît ici comme l'outil qui permettra d'accompagner la concrétisation de ces objectifs en impliquant les différents acteurs et en procurant à l'espace urbain un ancrage environnemental et humain. Qu'il s'agisse d'Agenda 21 local, de

charte environnementale, de projet urbain de renouvellement ou d'aménagement durable, le référentiel se veut un cadre de référence important pour la mise en œuvre de la durabilité. C'est aussi un moyen efficace pour instaurer la participation et la communication avec tous les acteurs y compris les habitants qui peuvent également l'utiliser comme une ressource pour s'engager dans des débats et des décisions locales communes.

UNE ENTRÉE ENVIRONNEMENTALE

Notre référentiel se base sur la donnée environnementale que nous considérons comme une valeur fondamentale de l'aménagement urbain durable et qui intègre implicitement les autres valeurs socio-économiques (figure 1). Charignon exprime cette idée en disant qu'il est impossible d'intervenir avec la même efficacité sur les trois piliers du développement durable : « croire possible d'intervenir avec la même efficacité et la même urgence sur les trois semble illusoire, et l'urgence est de partir de la donnée déterminante, l'environnement, pour préserver la 'terre-mère' en danger, la terre qui 'nourrit' » (2012, p.112).

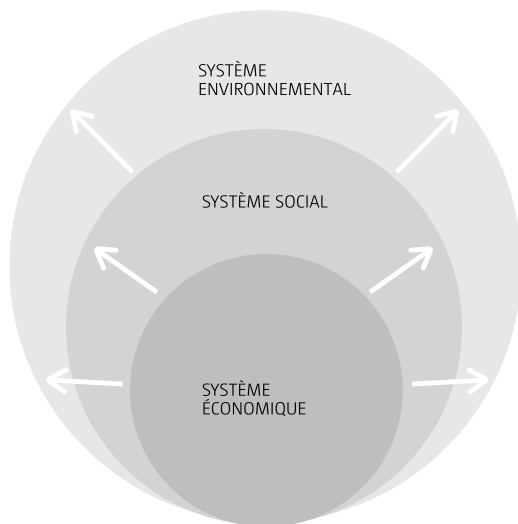


Figure 1 : Modèle inclusif du développement durable. (source : adapté de RARE, 2000)

La problématique environnementale est omniprésente dans pratiquement l'ensemble des dimensions et thématiques traitées directement ou indirectement par le développement urbain durable. L'analyse des relations que cet environnement, dans le sens le plus large du concept, entretient avec le système urbain montre des interactions de différents niveaux (pressions d'ordre démographique, socio-économique et juridique, transformations, consommation, pollution, etc.). L'environnement et l'écologie sont fortement menacés alors qu'ils jouent un rôle essentiel de régénération et de maintien des équilibres dans la ville. Le développement urbain et les transformations qui accompagnent la croissance économique engendrent des déséquilibres et intensifient les pressions exercées sur les ressources naturelles. Ces pressions correspondent aussi aux nuisances directement associées à la production permettant de satisfaire le marché de la consommation. En revanche, l'homme n'est pas à l'abri des réactions de son environnement, des réactions souvent provoquées suite à ses interventions. Par ses formes, sa morphologie, son climat et ses aléas, l'environnement conditionne le développement urbain et dicte ses contraintes. Dès lors, l'objectif est de se concilier avec la nature et promouvoir sa préservation à l'échelle locale. En d'autres termes, la production urbaine ne peut être de qualité si elle contribue à la dégradation des conditions environnementales, ce qui va se répercuter négativement aussi sur les conditions socio-économiques. Cela rend nécessaire l'adoption d'une approche éco-systémique pour la prise en compte des interrelations qui existent entre ces différents environnements naturel, urbain, social, économique et politique dans l'identification des thèmes porteurs d'enjeux (TPE).

— STRUCTURATION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

UN MODÈLE ADAPTÉ AUX ENJEUX LOCAUX

Le référentiel développé propose un cadre général pour le développement d'Alger. Il permet à chaque commune d'évaluer sa propre situation, de définir ses objectifs en termes d'aménagement durable et de créer les dispositifs appropriés pour les atteindre. Il est destiné à offrir des conseils et un soutien pour l'amélioration de la prise de décision et d'action sur la durabilité. L'outil est également conçu pour être adapté et enrichi en fonction de la situation particulière de la ville ou la municipalité (enjeux, objectifs et indicateurs spécifiques).

La définition opérationnelle du référentiel se base donc sur trois éléments de cadrage (figure 2) :

- Les principes globaux du développement durable adoptés par le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (SDAAM) comme fil rouge de la planification territoriale et urbaine d'Alger sont : la durabilité, l'équité, l'attractivité et la cohérence. Le référentiel intègre un outil de questionnement constitué de quatre questions principales susceptibles de donner une traduction concrète et opérationnelle au cadre conceptuel défini par la stratégie de développement urbain et territorial d'Alger. Elles correspondent aux quatre types d'environnement : naturel et urbain, socio-culturel, politico-institutionnel et économique. Dans un souci d'intégrer les préoccupations évoquées par le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'Alger (PDAU), il s'avère aussi nécessaire de prendre en compte un certain nombre de TPE définissant ainsi les thématiques prioritaires de l'aménagement urbain.

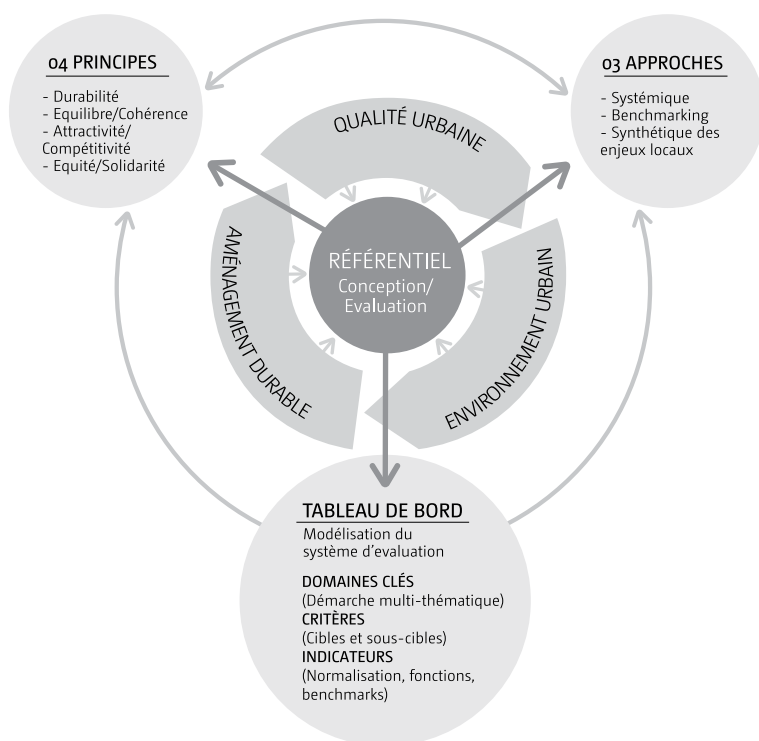


Figure 2 : Modèle de construction du référentiel d'aménagement durable pour Alger. (source : auteur)

- L'approche basée sur les enjeux locaux avec la prise en compte des phases de planification urbaine, de conception (parti d'aménagement proprement dit) et de gestion urbaine après mise en œuvre. Ce qui permettrait de réaliser l'évaluation dans trois moments différents de la vie des opérations d'aménagement (ex ante, mi-parcours et ex post).
- Le troisième volet d'ordre conceptuel met en interaction les concepts-clés du référentiel : l'environnement urbain (sujet révélateur de thématiques à enjeux), la qualité urbaine (objet de caractérisation) et l'aménagement durable (objectif de la conception et/ou l'évaluation).

Sur ces bases, la conception du référentiel va résulter de la combinaison de ces volets interactifs suivant trois étapes : analyser les questions clés¹ qui sont nécessaires pour dégager les TPE, puis élaborer une grille de critères de qualité à développer sous forme de charte de la qualité urbaine, et enfin modéliser un système d'indicateurs d'évaluation de l'aménagement durable sous forme de tableau de bord.

UNE IDENTIFICATION DES THÈMES PORTEURS D'ENJEUX (TPE)

« *Éco-métropole de la méditerranée et ville jardin* », telle est l'ambition affichée par le PDAU² d'Alger dans son rapport d'orientation pour le devenir de la ville capitale. L'aménagement de la baie, ce grand événement international attendu pour 2015, avec comme objectif la création d'espaces de haute qualité environnementale, s'intègre dans un processus de renouvellement urbain durable structuré selon cinq principes³ et décliné en plusieurs objectifs couvrant les domaines urbanistique, économique, social, environnemental et culturel.

1 Via l'analyse des documents stratégiques de planification de la Wilaya d'Alger.

2 PDAU 2011 (en cours d'approbation), en tant qu'instrument principal de planification et de gestion du territoire à l'échelle de la wilaya d'Alger, il assure une vision de futur pour ce territoire et il établit les principaux objectifs de développement stratégique de ce territoire jusqu'en 2029, conduisant à la matérialisation du scénario de développement adopté et qui repose sur une approche systémique du territoire et sur une forte composante opérationnelle. La vision de l'aménagement du territoire définit sept ambitions pour Alger de demain :

1. Positionnement : « ville emblématique »
2. Socio-économie : « Alger, moteur du développement tertiaire de l'Algérie »
3. Occupation du territoire : « Alger, ville belle qui maîtrise son étalement »
4. Environnement : « Alger, éco-métropole de la méditerranée et ville jardin »
5. Mobilité : « Alger, ville des mobilités et des proximités »
6. Risques : « Alger, ville sûre »
7. Gouvernance : « Alger, ville empreinte de bonne gouvernance »

3 Cinq principes du PDAU :

- Qualification et durabilité environnementale
- Consolidation des zones bâties et planification adéquate des zones à urbaniser
- Récupération et reconversion urbanistique
- Structuration des équipements et des infrastructures
- Structuration de la hiérarchie urbaine

SNAT 2030	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre la durabilité du territoire (principe de durabilité). - Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial (principe d'équilibre). - Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires (principe de l'attractivité et de la compétitivité). - Réaliser l'équité territoriale et la solidarité sociale (principe d'équité).
SDAAM 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Métropolisation : faire d'Alger une des grandes métropoles du continent et du bassin méditerranéen. - Protection et valorisation des terres agricoles : l'aire métropolitaine d'Alger abrite l'un des meilleurs potentiels agricoles d'Algérie « la plaine de la Mitidja », mis à mal par une urbanisation non contrôlée. - Protection des écosystèmes : l'aire métropolitaine recèle nombre d'écosystèmes : zones humides, montagne, plateau continental..., qui font sa diversité et sa qualité écologiques. - Développement de territoires spécifiques : littoral, espaces montagneux, zones de plateaux, poches de pauvreté et d'exclusion (urbaines et rurales).
PDAU 2029	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la durabilité de l'espace urbain. - Promotion de la qualité de vie des populations. - Aménagement correct et équilibré du territoire.

Tableau 1 : Lignes directrices de la stratégie multiscale de développement territorial d'Alger. (source : synthèse réalisée par l'auteur)

La préoccupation de régler la crise urbaine de la capitale et parvenir à une amélioration de la qualité de l'environnement urbain s'affiche de manière claire dans le PDAU d'Alger. Il définit en effet une stratégie pour la requalification et la valorisation urbaine afin de rendre l'aménagement et la gestion du territoire plus durables. Ceci dit, ces orientations prennent leur fondement et consolident les visons du SDAAM et du SNAT. Ce dernier pose les jalons d'un territoire équilibré, durable et compétitif capable de répondre aux exigences de développement du 21e siècle (rééquilibrage et mise en attractivité des territoires, préservation et valorisation du capital naturel et culturel à l'échelle nationale). Le SNAT met l'accent sur la non durabilité du développement urbain actuel et les conséquences induites sur la viabilité de l'environnement et la qualité de vie des populations urbaines. Il insiste sur le choix d'un mode d'urbanisation de qualité - réfléchi autour d'un projet de société - pour répondre efficacement aux déséquilibres constatés dans le système urbain mettant en danger la cohérence des espaces et la cohésion sociale. Le SDAAM, quant à lui, « appelle un modèle exclusif propre au contexte local fondé sur l'innovation, la qualité, la motivation et la mobilisation ». Ces objectifs métropolitains visent aussi la promotion des approches intégrées en termes de gestion, d'organisation et d'aménagement durable du territoire.

ENJEUX STRATÉGIQUES		THÉMATIQUES PRIORITAIRES CROISÉES
SNAT	ENJEUX TERRITORIAUX NATIONAUX <ul style="list-style-type: none"> - Transition vers la durabilité environnementale (préservation des ressources (en eau, sol et énergie) et des écosystèmes, protection contre les risques majeurs). - Renouvellement du rural (maillage rural/urbain fort). - Développement économique et humain (contrôle de la croissance démographique, épanouissement économique, réduction du chômage, amélioration des conditions de vie, valorisation des capacités humaines, création de richesses). - Viabilité du développement urbain (qualité du cadre bâti et de son environnement). 	Qualité de l'environnement Qualité du cadre bâti Préservation et valorisation des ressources
	ENJEUX MÉTROPOLITAINS <ul style="list-style-type: none"> - Protection et valorisation des ressources. - Qualification de l'environnement et du cadre de vie. - Rééquilibrage du territoire et de la métropolisation. - Renforcement et polarisation de l'armature de l'aire métropolitaine. - Gestion intégrée des projets stratégiques de grande envergure. - Promouvoir les pratiques de bonne gouvernance. - Maîtrise de la croissance urbaine et complémentarité entre l'urbain et le rural. - Mise à niveau du cadre organisationnel. - Mobilisation pour la solidarité et le désenclavement territorial. - Mise en place d'une structure économique compétitive d'ouverture internationale. 	Urbanisation et étalement urbain Système de transport et mobilité durable Espaces publics Qualité de l'habitat Risques majeurs
	ENJEUX LOCAUX SPÉCIFIQUES <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité urbaine et environnementale. - Amélioration de la qualité de l'habitat. - Maîtrise de l'urbanisation et lutte contre l'étalement urbain - Mise en place de mécanismes (outils) efficaces et flexibles de gestion du développement urbain. - Pratique du renouvellement et de la régénération urbaine. - Mise en place d'un système de transport en commun et de mobilité durables. - Mise en cohérence de la trame urbaine avec une trame verte et bleue. 	Conditions de vie Mécanismes et outils du développement urbain Pratiques de bonne gouvernance Développement économique
SDAAM	PDAU	

Tableau 2 : Enjeux gigognes de la stratégie de renouvellement urbain d'Alger. (source : synthèse réalisée par l'auteur)

UNE GRILLE DE CARACTÉRISATION

Nous avons retenu quatre questions principales qui découlent des lignes directrices définies par les documents de planification analysés, et constituent le point de départ pour la construction du référentiel. Sont associés pour chaque question, des TPE. Ces thématiques prioritaires vont ensuite servir à l'élaboration de la grille de caractérisation.

- L'aménagement contribue-t-il à l'amélioration de la qualité et la durabilité de l'environnement et du cadre de vie ? (Nature en ville et environnement local, urbanisation et réseaux, espaces publics, habitat et logements, bâtiments publics et équipements, risques naturels et technologiques)
- L'aménagement participe-t-il à promouvoir la qualité de vie des habitants et usagers ? (Conditions de vie, valeurs sociales)
- L'aménagement se base-t-il sur des approches transversales et des pratiques cohérentes de gouvernance ? (Approches et outils adaptés, citoyenneté et démocratie locale)
- L'aménagement favorise-t-il l'intégration économique ? (Développement local, emploi et activité économique)

Les thèmes-clés identifiés pour chaque question principale renvoient à diverses variables qui sont définies ici comme des critères de qualité de l'aménagement urbain. Sur un total de 38 critères, 20 relèvent de l'environnement naturel et urbain, 9 de la dimension socio-culturelle et 9 sont d'ordres économique et politico-institutionnel. L'ensemble des quatre questions principales, des 20 thèmes TPE et des 38 critères forme la grille de caractérisation présentée de façon synthétique dans le tableau 3.

RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT URBAIN DURABLE

	QUESTIONS PRINCIPALES	THÈMES TPE	CRITÈRES DE QUALITÉ
Environnement naturel et urbain	A. L'aménagement contribue-t-il à l'amélioration de la qualité et la durabilité de l'environnement et du cadre de vie ?	1. Nature en ville et environnement local 2. Urbanisation et réseaux 3. Espaces publics 4. Habitat et logements 5. Bâtiments publics et équipements 6. Risques naturels et technologiques	1. Préservation des ressources 2. Equilibre écologique 3. Adaptabilité au changement climatique 4. Protection et valorisation des paysages et des éléments naturels 5. Réduction de la pollution et déchets 6. Réversibilité des impacts 7. Lutte contre l'étalement urbain 8. Densité optimale 9. Facilité des déplacements 10. Mobilité durable 11. Caractère du lieu/identité 12. Cohérence formelle et fonctionnelle 13. Accessibilité et attractivité 14. Diversité de l'offre 15. Valeur esthétique 16. Conception et image architecturale 17. Maîtrise /économie de l'énergie 18. Qualité d'usage 19. Précaution, prévention 20. Capacité de réponse
Environnement socio-culturel	G. L'aménagement participe-t-il à promouvoir la qualité de vie des habitants et usagers ?	7. Conditions de vie 8. Valeurs sociales	21. Améliorer le confort 22. Préserver la santé 23. Augmenter la sécurité 24. Améliorer les services 25. Augmenter le bien-être (culture, éducation et formation, loisirs et sport) 26. Solidarité et cohésion sociale 27. Équité et inclusion sociale 28. Civilité et urbanité 29. Respect du patrimoine
Environnement politico-institutionnel	I. L'aménagement se base-t-il sur des approches transversales et des pratiques cohérentes de gouvernance ?	9. Approches et outils adaptés 10. Citoyenneté et démocratie locale	30. Transversalité 31. Outils intégrés de développement durable 32. Gestion responsable 33. Participation des habitants 34. Niveau d'implication citoyenne
Environnement économique	K. L'aménagement favorise-t-il l'intégration économique ?	11. Développement local 12. Emploi et activité économique	35. Valeur créative 36. Efficacité managériale 37. Insertion économique 38. Diversité des activités

Tableau 3 : Grille des critères de caractérisation de l'aménagement urbain durable. (source : auteur)

DISCUSSION

Les résultats méthodologiques de la recherche montrent qu'il est possible de produire un référentiel d'évaluation adapté localement pour évaluer le niveau de qualité des aménagements urbains, et d'élaborer une grille des critères de la qualité urbaine. Cependant, cet article ne décrit que la première itération du modèle développé. Le travail consiste après à construire un système d'indicateurs d'évaluation et à lancer une application-test. À terme, le modèle ambitionne d'établir les benchmarks et les standards locaux d'évaluation devant permettre une appréciation précise et réaliste des performances visées dans le cadre des opérations d'aménagement.

Dans cette première phase, nous avons examiné les enjeux locaux et identifié les TPE de la ville d'Alger sur la base des documents de planification et d'urbanisme. Parallèlement à cette approche top-down, nous reconnaissons qu'une approche bottom-up est également nécessaire pour inclure d'autres thèmes porteurs d'enjeux spécifiques (TPES). Ainsi, la suite de la recherche doit pouvoir aussi mettre l'accent sur la pertinence des critères identifiés afin de mieux refléter les niveaux de durabilité comparatifs des aménagements urbains dans différentes communes. De plus, la grille mériterait d'être affinée et chaque critère davantage explicité, cela permettrait de mieux rapporter chacun des critères à son enjeu respectif et donc de valider sa pertinence.

La modélisation du système d'évaluation avec la normalisation des indicateurs figurent parmi les objectifs à explorer dans la suite de ce travail. Toutes ces améliorations seront également testées dans plusieurs cas d'études, et plusieurs analyses de sensibilité seront menées afin de consolider les bases méthodologiques avant que le modèle ne soit potentiellement proposé aux collectivités de la wilaya d'Alger comme cadre de référence de leurs politiques urbaines locales.

— CONCLUSION

La mise en œuvre d'une démarche visant la qualité et la durabilité urbaine se réfère à une certaine logique depuis la prise de décision jusqu'à la mise en œuvre des actions. Cependant, une mise en place efficace de ce processus requiert, particulièrement dans le contexte local, des dispositifs et des outils d'urbanisme nouveaux qui puissent intégrer cette vision axée sur la durabilité et le respect de l'homme et de son environnement.

Le référentiel d'aménagement durable constitue un outil opérationnel permettant d'instaurer le débat sur la notion de qualité urbaine et environnementale. La caractérisation de cette dernière a montré que, lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le modèle a le potentiel d'aider les planificateurs et les décideurs à poursuivre un cadre intégré de politiques de développement durable localement adoptables. Le modèle est utile pour fournir une représentation claire de la pertinence des choix opérés et de la performance des actions envisagées.

L'exercice de la conception de la qualité urbaine et de son évaluation par le dispositif du référentiel impose la nécessité d'intégrer dans les politiques urbaines des démarches pertinentes, à la fois holistiques et transversales. Une telle intégration à travers des thématiques prioritaires dépend de l'alignement des dispositions de gouvernance et des orientations stratégiques émanant des cercles des décideurs avec les caractéristiques locales de l'environnement urbain dans son contexte socio-économique et culturel. Cela peut signifier aller au-delà des frontières traditionnelles de l'élaboration des instruments de planification et d'aménagement et tenir compte des dimensions transcalaires et de la complexité même du développement durable (Bornarel, 2012). Sur cette base, le référentiel local se positionne comme un outil indispensable pour les praticiens et les acteurs de la ville, notamment les collectivités locales, cherchant à améliorer la conception et la promotion des stratégies et des projets stimulateurs de qualité et de durabilité.

— BIBLIOGRAPHIE

ARE. (2004). *Evaluation de la durabilité : conception générale et bases méthodologiques.* ARE (Office fédéral du développement territorial). Berne : DETEC (Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication).

Berezowska-Azzag, E. (2011). *Projet urbain, guide méthodologique : connaître le contexte de développement durable.* Alger : Synergie.

Berezowska-Azzag, E. (2012). *Projet urbain, guide méthodologique : comprendre la démarche du projet urbain.* Alger : Synergie.

Bichat, J.-M. et Bouvier, P. (2009). Mettre en œuvre la qualité urbaine : l'exemple des Mureaux. In B. Loche et C. Talland (dir), *Quand les quartiers réinventent la ville : les acteurs de la rénovation urbaine* (pp. 35-41). Paris : Autrement.

Bornarel, A. (2012). La complexité est au cœur du développement durable. In A. Masbouni (dir.), *Projets urbains durables, stratégies* (pp. 43-45). Paris : Le Moniteur.

Cambien, A. et Guet, J.-F. (2011). Villes durables européennes : vers un référentiel ? *Techni.cités*, 217, 31-36.

Charignon, C. (2012). L'environnement d'abord : entre catastrophisme et projet. In A. Masbouni (dir.), *Projets urbains durables, stratégies* (pp. 112-115). Paris : Le Moniteur.

Charlot-Valdieu, C. et Outrequin, P. (2006). *Développement durable et renouvellement urbain : des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers.* Paris : L'Harmattan.

Charlot-Valdieu, C. et Outrequin, P. (2009). *L'urbanisme durable, concevoir un écoquartier.* Paris : Le Moniteur.

Da Cunha, A. (2005a). Régime d'urbanisation, écologie urbaine et développement urbain durable : vers un nouvel urbanisme. In A. Da Cunha, P. Knoepfel, J.-P. Leresche et S. Nahrath (Dir), *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance* (pp. 13-37). Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Da Cunha, A. (2005b). Développement urbain durable, écourbanisme et projet urbain : principes stratégiques et démarche. In A. Da Cunha, P. Knoepfel, J.-P. Leresche et S. Nahrath (Dir), *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance* (pp. 175-192). Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Desthieux, G. (2005). *Approche systémique et participative du diagnostic urbain. Processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques.* Thèse de doctorat. Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL, Suisse.

Devisme, L. (Dir). (2009). *Nantes : petite et grande fabrique urbaine*. Marseille : Parenthèses (Collection la ville en train de se faire).

Dind, J.-P. (2009). La qualité urbaine : des registres de signification aux principes de conception. *Vues sur la ville*, 22, 3-5.

Emelianoff, C. et Stegassy, R. (Dir) (2010). *Les pionniers de la ville durable : récits d'acteurs, portraits de villes en Europe*. Paris : Autrement.

Maclaren, V. (1996). *Élaboration d'indicateurs de durabilité urbaine : gros plan sur l'expérience canadienne*. Toronto : Centre intergouvernemental de recherches urbaines et régionales.

MATE (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement). (2006). *SDAAM 2025 : Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine d'Alger, Un territoire compétitif, équilibré et solidaire, Mission 2 : diagnostics, enjeux et scénarii, III*. Alger : CNERU / IAU-IDF.

MATET (Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme). (2010). *SNAT 2030 : Schéma National d'Aménagement du Territoire, Rapport de synthèse*, Alger.

Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. (2007). *Promouvoir l'environnement et l'aménagement durable dans les documents d'urbanisme*. Paris : DGUHC.

RARE. (2000). *Le développement durable : une autre politique pour les territoires ? Définition pratique et mise en œuvre*. Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement.

Rouxel, F. et Rist, D. (2000). *Le développement durable, approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux*. Paris : CERTU.

Srir, M. et Akrou, N. (2011). Profil environnemental : Outil d'aide à la décision au service d'une programmation verte. *Revue Vies de villes*, 2 (Hors-série), 46-55.

Werlen, J. (2009). Qu'est-ce que la qualité urbaine ? In Loche B. et Talland C., *Quand les quartiers réinventent la ville : les acteurs de la rénovation urbaine* (pp. 27-32). Paris : Autrement

Wilaya d'Alger. (2011). *Révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme : PDAU d'Alger, Rapport d'orientation*, PARQUExPO, Alger.